

Syndicat intercommunal d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient

Lettre d'information n°10

Vendeuvre sur Barse,
Le 15 juin 2014



Thème du trimestre : du nouveau sur nos emballages

Un nouveau logo apparaît sur nos emballages.

Il s'agit de « **l'Info-Tri Point Vert** ». Lorsque nous achetons un produit, celui-ci est souvent composé de différents emballages. Ce nouveau logo va nous aider au quotidien dans nos gestes de tri.

Prenons l'exemple d'un pack de pots de yaourts :

l'**Info-Tri Point Vert** figurant sur l'emballage carton informe que :

- le **carton** est à **déposer dans le sac de tri**
- le **pot en plastique** est à **jeter aux ordures ménagères**



RAPPEL : le logo  (**Point Vert**) ne signifie pas que l'emballage est recyclable !

Rappels pour la collecte sélective

Pensons à bien vider les emballages, il est inutile de les laver.

Ne mettons pas dans le sac de collecte sélective des emballages ayant contenu des produits dangereux (insecticide, désherbant, soude, White Spirit®...). Ils sont à déposer en déchèterie.

Retirons les bouchons lorsqu'ils ne sont pas de la même matière que l'emballage.

Utilisons le sac de tri uniquement pour la collecte sélective.

Offrez une seconde vie à vos déchets, avec le SIEDMTO, triez !

Au quotidien triions malin !

La vie du Syndicat

Chaque commune du Syndicat est représentée par 2 délégués qui siègent au Comité Syndical ainsi renouvelé suite aux élections municipales :

- Monsieur Patrick DYON, a été reconduit dans ses fonctions de Président.
- Ont été élus Vice-présidents Messieurs Christian BRANLE, Pierre PESCAROLO et Gilles JACQUARD.



De droite à gauche : Monsieur Patrick DYON, Messieurs Christian BRANLE, Pierre PESCAROLO et Gilles JACQUARD

Pour connaître le nom des délégués de votre commune, rendez-vous sur www.siedmto.fr.



L'enquête pour l'attribution de bacs roulants

L'enquête débutée en octobre 2013 se termine.

Si vous n'avez pas encore répondu à cette enquête, il est impératif de vous faire connaître auprès de nos services.

Pour cela, vous pouvez :

- **Demander à recevoir le questionnaire par courriel à l'adresse suivante : enqueteurs@orange.fr**
- **Contactez le syndicat au 03 25 41 08 03**

Si vous ne répondez pas à l'enquête, vous ne serez pas livrés en bac roulant.

À compter de 2015, seuls les bacs roulants pucés fournis par le syndicat seront collectés.

Pour tout renseignement complémentaire, une foire aux questions est disponible sur www.siedmto.fr

Rappelez-vous que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Le Vice-président
Chargé de la commission Communication,

C. BRANLE

Le Président
du SIEDMTO,

P. DYON